



CENTRALE
CANINE

PROGRAMME DE FORMATION DES PERSONNES EXERCANT DES ACTIVITES LIEES AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPECES DOMESTIQUES - « ESPECE CANINE »

HORAIRES

- **Vendredi** : 9h00 / 13h - 14h30 / 18h30 - **Samedi** : 8h30 / 12h30 - 14h00 / 18h30 - **Dimanche** : 8h30 / 13h00
Evaluation : Dimanche de 14h à 16h

LEGISLATION - DROIT (3h30)

- Statut juridique de l'animal
- Protection animale : loi, convention européenne
- Rôle des services vétérinaires, fourrière, associations
- Rôle des associations de promotion et d'amélioration des animaux de race
- Responsabilité civile des propriétaires
- Identification des animaux
- Réglementation du commerce, échanges et importations d'animaux
- Dangers sanitaires de 1^{ère} et 2^{ème} catégories
- Divagation des animaux
- Animaux dangereux et errants
- Notion d'exercice illégal de la médecine vétérinaire

TRANSPORT (30 mn)

- Champ d'application de la réglementation sur le transport d'animaux vivants
- Moyens de transport

LOGEMENT (4h)

- Conception et principes généraux d'aménagement des locaux
- Normes
- Equipements, matériels et litières : avantage et inconvénients
- Maîtrise de l'ambiance dans les locaux : température, hygrométrie, éclairage, aération, ammoniac
- Nettoyage, désinfection, dératisation, désinsectisation, marche en avant.

REPRODUCTION (3h30)

- Notion d'anatomie des appareils génitaux mâle et femelle
- Les chaleurs : signes cliniques et comportementaux
- Maîtrise de la reproduction : définition de la castration et de l'ovariectomie de la prévention des chaleurs et de l'interruption de gestation
- Notions nécessaires au bon déroulement des différentes étapes de la reproduction
- Signes de complication pendant la gestation et la mise bas
- Soins de base aux jeunes et aux mères

COMPORTEMENT (2h)

- Notion de période de développement et leurs conséquences
- Notion de périodes sensibles et fixation de la peur. Eléments de socialisation
- Notion de hiérarchie et d'espace, signes comportementaux
- Notion de mécanismes d'acceptation de l'humain et des congénères
- Bien-être et stress
- Besoins affectifs de l'animal
- Tendances comportementales des principales races, variations individuelles, notion d'inné et d'acquis
- Grands principes d'éducation des jeunes animaux : arrivée au foyer, obéissance générale, structures d'aide à l'éducation et à la rééducation d'un animal.

MEDECINE ANIMALE (2h30)

- Soins d'entretien et d'hygiène
- Signes de bonne santé
- Les principaux signes d'alerte : comportement alimentaire, état de vigilance, température
- Principales catégories de maladies : infectieuses, parasitaires, alimentaires, toxiques
- Notion de période de risque
- Premiers soins simples (en cas de troubles digestifs, fièvre, blessures légères)
- Liste des mesures sanitaires et médicales : vaccination, vermifugation, déparasitage externe
- Urgences : accident, hémorragie, intoxication

GENETIQUE & SELECTION (3h)

- Races, standard de races et lignées
- LOF (Livre des Origines français), Certification de races
- Espérance de vie
- Génétique, Pedigree et groupes de chiens

ALIMENTATION (1h)

- Evolution des besoins au cours de la vie
- Rôle succinct des nutriments (eau, glucides, protides, lipides, minéraux, vitamines)
- Choix raisonné du type d'aliment par rapport au stade physiologique
- Appréciation de l'état d'engraissement, de l'état d'hydratation
- Appréciation de la qualité des selles, du poil
- Utilisation des grilles correspondantes
- Aliment industriel : utilisation des données présentes sur l'étiquette
- Ration ménagère : conception, rations types
- Bases de l'abreuvement
- Préparation et modalités de distribution
- Normes. Conditions de stockage
- Conception des équipements et des cages
- Modalités de transport
- Bien-être des animaux
- Risques pour l'animal
- Risques pour les personnes
- Le transporteur, le convoyeur
- Réglementation européenne sur les mouvements d'animaux de compagnie

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE

Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) – N° Siret : 314 775 495 000 26

155, avenue Jean Jaurès – 93535 AUBERVILLIERS Cedex – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 49 37 54 00 – Fax : +33 (0)1 49 37 55 99

www.centrale-canine.fr

FEDERATION NATIONALE AGREEE PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 93 06435 93 auprès du Préfet de région d'Ile de France

Intitulé de l'action : Formation des personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques – (Espèce CANINE).

Nature de l'action : Action d'acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.

Publics concernés : Professionnels exerçant des activités mentionnées au IV des articles L. 214-6-1 à L.214-6-3 du code rural et de la pêche maritime (gestion d'une fourrière ou d'un refuge, transport (transit), garde, éducation ou dressage exercés à titre commercial, Présentation au public (spectacle, exposition au public) exercée à titre commercial, vente à titre commercial, Elevage de chiens (avec au moins deux portées vendues par an et par foyer fiscal)).

Objectif : Conformément aux Articles L.214-6-1 à L. 214-6-3 du code rural et de la pêche maritime, l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques est subordonné à la détention d'une **attestation de connaissance** délivrée par la D.R.A.A.F. (sous réserve de la réussite à l'évaluation organisée à l'issue d'une formation reconnue par le Ministère de l'Agriculture).

La formation et l'évaluation portent sur les connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Modalités d'évaluation : Organisée à la fin de la formation, l'évaluation des connaissances (espèce canine) est administrée par tirage aléatoire dans une banque de questions actualisées d'une application informatique sécurisée, accessible en ligne sur le site du ministère de l'agriculture. La correction indépendante est automatisée.

Huit thématiques constituent la banque de questions, respectivement : Logement, Alimentation, Reproduction, Santé animale, Comportement, Droit, Transport, Sélection.

Durée de l'évaluation : 30 minutes

Seuil de réussite : 60% de bonnes réponses

En cas d'échec, un deuxième essai est autorisé juste après le 1^{er}.

Noms des formateurs (selon le lieu & la date) :

- Docteur Alexandre Balzer
- Docteur Pierre Bonnemaïson
- Docteur Marc Hervé
- Docteur Karine Le Bleis
- Docteur Xavier Levy
- Docteur Frédéric Maison
- Docteur Sandrine Pawlowiez
- Docteur Bruno Pelletier